

INFORMATION AUX PATIENTS

LES INFECTIONS URINAIRES (IU) : UNE PRISE EN CHARGE OPTIMALE

Les IU sont fréquentes en population générale, surtout chez les femmes. Ces dernières années, l'émergence des bactéries résistantes pose un réel problème de santé publique, avec, à terme, de plus en plus de difficultés pour traiter votre infection urinaire.

Certaines situations ne nécessitent pas la réalisation d'un prélèvement appelé ECBU (femme < 65 ans sans problème particulier), d'autres, au contraire, imposent un traitement ciblé sur ce type de prélèvement.

Votre médecin reste le meilleur juge pour cette décision. Toutefois, plusieurs acteurs de santé à Lagnieu, le plus souvent concernés par l'IU, ont établi un protocole pour améliorer votre prise en charge.

Différents professionnels de Lagnieu, en partenariat avec les médecins, pourront vous aider pour vous orienter : secrétariat médical, sage-femme, infirmiers, laboratoire.

L'ECBU est indispensable :

Si vous êtes un homme

Si vous êtes enceinte

Si vous êtes une femme de plus de 75 ans

Si vous avez une insuffisance rénale SEVERE ('DFG' < 30 ml/min)

Si vous avez une malformation connue de l'appareil urinaire

Si vous avez un traitement immunosuppresseur (greffé, ...)

Et dans certains cas que le médecin saura apprécier.

Votre médecin (ou son associé en son absence) s'engage dans la mesure du possible à vous recevoir au plus vite pour traiter ce problème urinaire et ainsi éviter une complication ou une erreur de diagnostic.

Source : Haute Autorité de Santé 2018

Rédaction : Dr L. BARCELO – Novembre 2018